

Venez marcher avec les Pèlerins de l'Immaculée

RETRAITE ITINÉRANTE BORDEAUX-LOURDES 2024

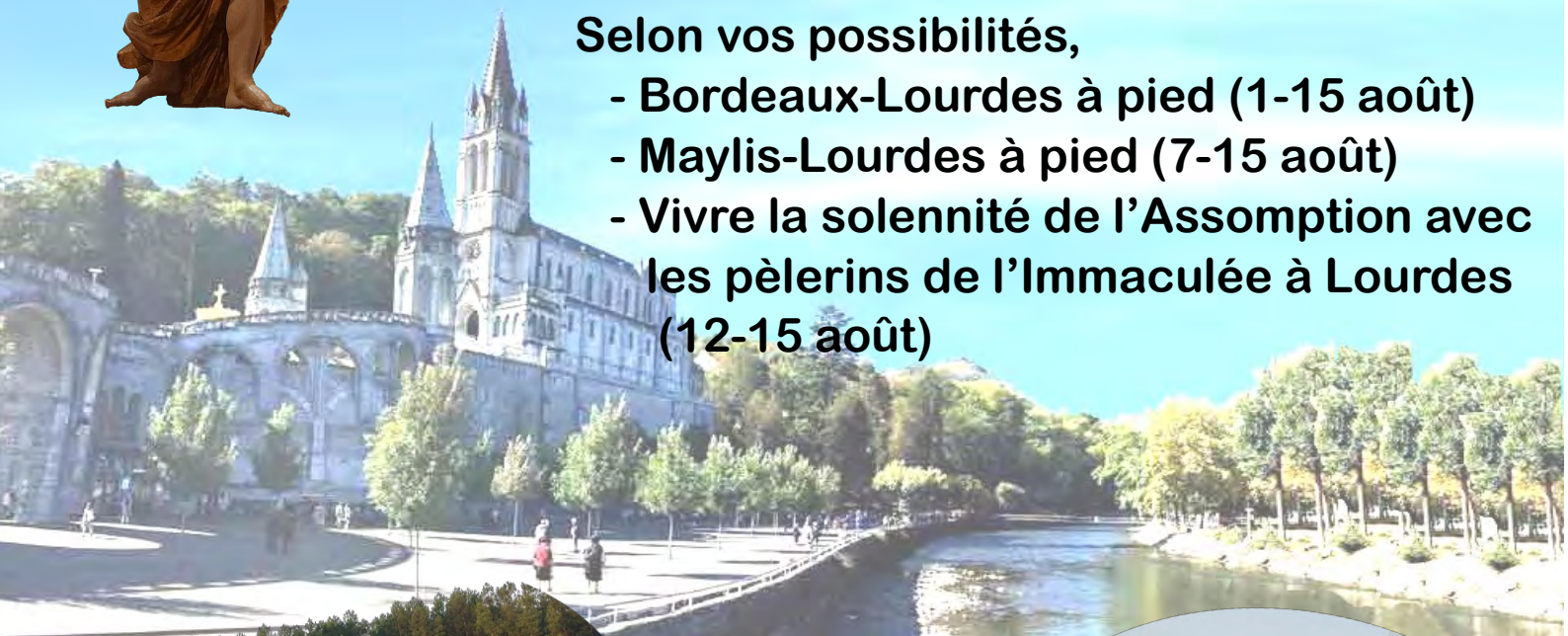
Pèlerinage du 40ème anniversaire

*« Voici la servante
du Seigneur »*

Thème de la retraite
Prêchée par les pères marianistes
et des prêtres du Bénin

Selon vos possibilités,

- Bordeaux-Lourdes à pied (1-15 août)
- Maylis-Lourdes à pied (7-15 août)
- Vivre la solennité de l'Assomption avec les pèlerins de l'Immaculée à Lourdes (12-15 août)



Par les Landes



Pèlerinages
DIOCÈSE DE BORDEAUX



Par les Pyrénées

PÈLERINS DE L'IMMACULÉE - 33000 Bordeaux - assopelim@gmail.com - 07 80 16 83 95

Service diocésain des Pèlerinages, 145, rue de Saint-Genès, 33081 Bordeaux Cedex

pelerinages@bordeaux.catholique.fr - www.pelerinagesbordeaux.fr

IMO33110062

Ne pas jeter sur la voie publique

« Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours »

Telle est la demande que la Vierge Marie fit à Bernadette ce 18 février 1858 à Lourdes. Telle est l'invitation à laquelle les Pèlerins de l'Immaculée vous invite à répondre en prenant un temps à l'écart des préoccupations quotidiennes pour marcher et prier au cœur de la création à travers les Landes et la Chalosse, et sur Lourdes pour rejoindre l'Église universelle pour la fête de l'Assomption.

A l'occasion de cette 40^{ème} année de pèlerinage plusieurs options sont possibles pour cette retraite 2024 :

- **Option 1 : Verdélais - Lourdes à pied du 1^{er} au 15 août.**
- **Option 2 : Maylis - Lourdes à pied du 7 au 15 août.**
- **Option 3 : Pèlerinage de l'Assomption à Lourdes du 12 au 15 août en rejoignant les pèlerins arrivés à pied le 12 août.**

La journée du pèlerin sur le chemin :

Après un lever tôt le matin (5h00) pour profiter de la fraîcheur, la journée est partagée en deux avec une matinée alternant marches et haltes, avec des temps de silence, de prière commune (offices liturgiques), de prière personnelle, des animations, de partage autour de passages de la Bible, et la prière du rosaire. Un temps de voiturage permet de gagner l'étape pour le repas, puis l'après-midi est partagé en temps d'enseignements donnés par les prêtres accompagnateurs autour du thème de la retraite, cette année : « *Voici la servante du Seigneur* ». Des temps culturels seront proposés à certaines étapes. La journée s'achève par les Vêpres, l'eucharistie et l'adoration dans l'église locale. Après le repas du soir, nous remettons notre journée dans les mains de Marie par la prière des Complies avant de rentrer dans le silence de la nuit.

Les journées de l'Assomption à Lourdes :

Nous formons ainsi pendant quelques jours une communauté fraternelle d'une vingtaine de pèlerins qui rejoint à Lourdes toute l'Église pour célébrer l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

Le groupe des pèlerins arrivant à pied de Maylis seront rejoints à Lourdes par ceux qui arrivent directement sur place pour vivre ensemble les quatre jours de la solennité de l'Assomption en participant à toutes les grandes célébrations des sanctuaires : les messes, les processions eucharistiques, les processions mariales, répondant ainsi à l'invitation de la bienheureuse Vierge Marie : « *Que l'on vienne ici en procession* ». Une journée sera réservée à la visite du sanctuaire de saint Michel Garicoïts à Notre-Dame de Bétharram.



Programme de l'Assomption à Lourdes :

12 août : 14h00 : accueil
15h30 : chapelet à la grotte
16h30 : Présentation
17h30 : Vêpres
19h00 : Dîner AND
20h30 : Complies

13 août : 07h30 : Laudes
09h30 : Enseignement
« Que l'on vienne ici en procession »
11h15 : Messe
12h30 : Repas AND
14h30 : Chemin de croix
16h00 : Temps libre
17h00 : Procession eucharistique
18h00 : Vêpres
19h00 : Dîner AND
20h00 : Procession mariale

14 août : 07h30 : Laudes
09h00 : Départ pour la journée
au sanctuaire ND de Bétharram
18h00 : Vêpres
19h00 : Dîner AND
20h30 : Complies.
Temps d'action de grâce.

15 août : 07h00 : Laudes
10h00 : Messe de l'Assomption.
12h00 : Repas tiré du sac.
14h00 : Envoi.

Conditions générales de la « retraite itinérante » :

Ce n'est pas un exploit sportif auquel nous vous invitons mais une marche priante d'une quinzaine de kilomètres chaque jour par pistes et chemins (parfois des petites routes—mais on les évite au maximum). Cela nécessite de pouvoir marcher et n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes accueillis dans les salles des fêtes des communes traversées. Les conditions d'hébergement sont simples, les douches collectives, les nuitées sur le matelas pneumatique, la vie communautaire pendant quelques jours nécessitent un peu de charité fraternelle avec une pincée d'humour dans la joie et le partage.

Les sacs et effets personnels sont transportés par voitures jusqu'à l'étape du soir, le pèlerin ne porte avec lui qu'un petit sac à dos avec son nécessaire quotidien (voir liste conseillée ci-dessous).

Tous les repas sont préparés par un service intendance, l'équipe sainte-Marthe, le pèlerin n'assurant que le service des tables.

Un certificat médical attestant la capacité de marcher 20 kilomètres par jour est demandé.

Prix des différentes options :

OPTION 1 :	BORDEAUX—LOURDES à pied du 1er au 15 août :	550 €
OPTION 2 :	MAYLIS—LOURDES à pied du 7 au 15 août :	350 €
OPTION 3 :	ASSOMPTION à LOURDES du 12 au 15 août :	230 €

Prix - Paiements - Annulation :

LE PRIX COMPREND :

- Le logement en salles de fêtes ou dortoirs (sans le couchage) avec sanitaires collectifs sur le chemin Bordeaux-Lourdes.
- Le logement à l'Accueil notre-Dame à Lourdes en chambres doubles ou triples avec un sanitaire par chambre.
- La pension complète du 2 au 15 août, à l'exception du dîner du jour 1 à Verdélais (repas tiré du sac). Pas de vins au repas.
- Les visites et droits d'accès lors de visites de monuments payants (musée Gallo-Romain de Claracq).
- Le livret du pèlerin.
- Les réservations, activités et cotisations aux sanctuaires de Lourdes.
- Les frais de dossiers.
- L'assurance multirisque association, l'assurance assistance, rapatriement, frais médicaux.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport retour au départ de Lourdes.
- Les boissons aux repas (sauf l'eau)
- Les extras et dépenses personnelles, offrandes pour les messes.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement se fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Pèlerins de l'Immaculée. Caisse d'Épargne compte 08770938848 30**

Le règlement peut se faire **en deux fois**, mais vous devez **nous adresser la totalité des chèques avec votre inscription**, au dos de chaque chèque doit être mentionné la date d'encaissement.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 1er juillet 2024

ANNULATION PAR LE PÈLERIN :

Le pèlerin peut résilier l'inscription à tout moment moyennant une retenue en fonction du délai :

- Avant le 1er juillet : retenue de 50 € de frais (dossiers réservations)
- Du 2 au 15/07 : r retenue de 50%
- Du 16 au 29/07 : retenue de 75%
- Du 26/07 au 01/08 : retenue de 100%
-

ANNULATION PAR L'ASSOCIATION :

Dans le cas d'annulation par l'association, la totalité des sommes versées par le pèlerin lui seront remboursées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

IDENTIFICATION DU PÈLERIN[E]

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :...../...../...../...../..... Mobile :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

Date de naissance :

Le logement sur Lourdes est à l'Accueil Notre-Dame au cœur des sanctuaires en chambres doubles ou triples. Cocher votre choix : Chambre double Chambre triple

Chambre double avec :

À défaut j'accepte de loger avec les personnes qui me seront indiquées

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe :...../...../...../...../..... Mobile :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

DONNÉES MÉDICALES CONFIDENTIELLES

Allergies, régimes spécifiques etc...

.....

OPTION RETENUE

OPTION 1 : BORDEAUX—LOURDES à pied (1 - 15 août) : 550 €

OPTION 2: MAYLIS—LOURDES à pied (7 - 15 août) : 350 €

OPTION 3 : ASSOMPTION à LOURDES (12 - 15 août) : 230 €

Inscription à retourner à l'adresse ci-dessous accompagnée du règlement avant le :
1^{er} juillet 2024

Information sur le traitement des données (RGPD)

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES (RGPD)

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est, depuis le 25 mai 2018, le cadre européen de traitement et de la circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer.

Vos données personnelles sont traitées par la directrice du Service diocésain des Pèlerinages, responsable du traitement, afin de :

- Emettre les tickets d'avion ou de train ou de bateau ou...
- Faire les démarches auprès des ambassades ou consulats pour l'obtention de Visa.
- Traitement des dossiers sinistres auprès des assureurs.
- Exécuter ses obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur.
- Conclure, gérer, exécuter « de façon générale » le voyage auquel vous participez.
- Etablir une correspondance entre les personnes inscrites au pèlerinage.
- Envoyer des propositions de nouveaux pèlerinages.
- Permettre à l'association diocésaine de Bordeaux d'utiliser ces données.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également limiter la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du Service diocésain des Pèlerinages à l'adresse suivante : SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES, Protection des données personnelles 145 rue Saint-Genès CS 11939 33081 Bordeaux cedex ou envoyer un courriel à pelerinages@bordeaux.catholique.fr

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ce pèlerinage organisé par le diocèse de Bordeaux,

J'autorise ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vue réalisés par la Direction du Service des Pèlerinages lors du pèlerinage.

L'utilisation des images sonores ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation désignés ci-après : Newsletter, Site web, Articles de presse, Réseaux sociaux.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé ou photographié vous concernant puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse de Bordeaux, à titre gracieux.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Bordeaux contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Bordeaux à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Bordeaux et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au directeur du service diocésain des pèlerinages sis Maison Saint-Louis Beaulieu, 145 rue St Genès 33000 Bordeaux.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi qu'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercées, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du directeur du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Bordeaux à l'adresse suivante : SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES , 145 rue St Genès CS 11939 33000 Bordeaux cedex. ou envoyer un courriel à pelerinages@bordeaux.catholique.fr

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours ATOUT France : IMO33110062

Contrat responsabilité civile professionnelle : Mutuelle Saint Christophe - n° 0020820020000287

N° garantie financière : ATRADIUS - 555022

Assurance assistance et rapatriement des pèlerins : Mutuelle Saint Christophe